
États financiers de Université de Saint-Boniface

31 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière.....	2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3-4
État des gains de réévaluation	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-24

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée législative du Manitoba et
au Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Saint-Boniface, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

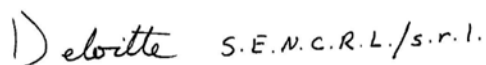
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Saint-Boniface au 31 mars 2017, ainsi que de ses activités, de ses gains de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 27 juin 2017

Comptables professionnels agréés

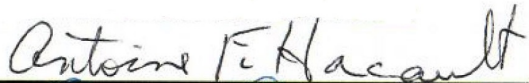
Winnipeg, Manitoba

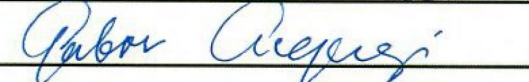
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Université de Saint-Boniface
État de la situation financière
 au 31 mars 2017

		2017				2016
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
	Encaisse	1 440 888	—	—	—	1 176 314
	Comptes à recevoir et autres actifs	932 817	12 923	167 922	—	1 275 728
3		2 373 705	12 923	167 922	—	2 452 042
	Placements	25 050 679	—	—	17 040 365	38 572 530
4	Immobilisations	—	—	26 965 996	—	26 458 380
5	Interfonds	(17 720 142)	18 143 464	(167 922)	(255 400)	—
		9 704 242	18 156 387	26 965 996	16 784 965	67 482 952
Passif						
À court terme						
	Comptes à payer et frais courus	4 004 979	39 831	—	—	4 010 799
	Revenus reportés	347 833	—	—	—	310 485
	Contributions reportées	1 280 528	—	—	—	767 500
6		5 633 340	39 831	—	—	5 088 784
	Engagements					
8						
Soldes de fonds						
	Non grevés d'affectations	2 051 966	—	—	—	2 045 848
	Grevés d'affectations	—	18 116 556	—	—	16 939 267
9	Investis en immobilisations	—	—	26 965 996	—	26 458 380
	De dotation	—	—	—	15 126 619	14 346 551
10		2 051 966	18 116 556	26 965 996	15 126 619	59 790 046
	Gains de réévaluation cumulés	2 018 936	—	—	1 658 346	2 604 122
		9 704 242	18 156 387	26 965 996	16 784 965	67 482 952

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


 _____, président


 _____, recteur

Université de Saint-Boniface

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2017

					2017
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Subventions					
Provinciales	17 683 069	—	2 420	—	17 685 489
Fédérales	3 782 992	542 195	355 154	—	4 680 341
Droits de scolarité	5 249 700	—	—	—	5 249 700
Autres revenus	1 414 307	55 616	—	2 216	1 472 139
Revenus de placement	1 640 173	—	—	1 088 059	2 728 232
Loyers et stationnement	685 348	—	—	—	685 348
Dons	20 300	531 094	—	200 760	752 154
	30 475 889	1 128 905	357 574	1 291 035	33 253 403
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	22 963 315	546 112	—	—	23 509 427
Matériel et autres	4 115 988	77 891	—	141 776	4 335 655
Amortissement des immobilisations	—	—	1 130 160	—	1 130 160
Déplacements et conférences	641 865	63 994	—	—	705 859
Services publics	576 698	—	—	—	576 698
Bourses et prix	58 528	53 850	—	412 135	524 513
	28 356 394	741 847	1 130 160	553 911	30 782 312
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	2 119 495	387 058	(772 586)	737 124	2 471 091
Virements					
Intérêts	(364 566)	364 566	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 473 500)	1 473 500	—	—	—
Allocations pour coûts indirects	50 400	(50 400)	—	—	—
Financement de projets	(115 009)	115 009	—	—	—
Reclassification de restrictions	—	(42 944)	—	42 944	—
Achats ou virements d'immobilisations	(210 702)	(1 069 500)	1 280 202	—	—
	(2 113 377)	790 231	1 280 202	42 944	—
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	6 118	1 177 289	507 616	780 068	2 471 091
Solde de fonds au début	2 045 848	16 939 267	26 458 380	14 346 551	59 790 046
Solde de fonds à la fin	2 051 966	18 116 556	26 965 996	15 126 619	62 261 137

Université de Saint-Boniface

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2017

					2016
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Subventions					
Provinciales	17 551 389	—	749 936	—	18 301 325
Fédérales	3 815 260	589 337	—	—	4 404 597
Droits de scolarité	5 354 722	—	—	—	5 354 722
Autres revenus	1 462 081	112 758	43 422	2 957	1 621 218
Revenus de placement	1 380 104	—	—	943 829	2 323 933
Loyers et stationnement	737 088	—	—	—	737 088
Dons	5 475	538 098	—	301 791	845 364
	<u>30 306 119</u>	<u>1 240 193</u>	<u>793 358</u>	<u>1 248 577</u>	<u>33 588 247</u>
Dépenses					
Salaires et avantages sociaux	22 635 139	517 832	—	—	23 152 971
Matériel et autres	4 333 731	92 640	—	135 666	4 562 037
Amortissement des immobilisations	—	—	1 205 543	—	1 205 543
Déplacements et conférences	624 692	71 634	—	—	696 326
Services publics	564 468	—	—	—	564 468
Bourses et prix	37 863	76 450	—	374 058	488 371
	<u>28 195 893</u>	<u>758 556</u>	<u>1 205 543</u>	<u>509 724</u>	<u>30 669 716</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	<u>2 110 226</u>	<u>481 637</u>	<u>(412 185)</u>	<u>738 853</u>	<u>2 918 531</u>
Virements					
Intérêts	(169 028)	169 028	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 604 000)	1 604 000	—	—	—
Financement de projets	75 158	(75 158)	—	—	—
Reclassification de restrictions	—	(63 716)	—	63 716	—
Achats ou virements d'immobilisations	(408 948)	(251 000)	659 948	—	—
	<u>(2 106 818)</u>	<u>1 383 154</u>	<u>659 948</u>	<u>63 716</u>	<u>—</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	<u>3 408</u>	<u>1 864 791</u>	<u>247 763</u>	<u>802 569</u>	<u>2 918 531</u>
Solde de fonds au début	2 042 440	15 074 476	26 210 617	13 543 982	56 871 515
Solde de fonds à la fin	<u>2 045 848</u>	<u>16 939 267</u>	<u>26 458 380</u>	<u>14 346 551</u>	<u>59 790 046</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Saint-Boniface
État des gains de réévaluation
 Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017			2016
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début	1 377 474	1 226 648	2 604 122	5 336 782
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur le portefeuille de placements	1 383 933	961 810	2 345 743	(1 808 422)
Gains nets réalisés sur le portefeuille de placements, reclassés aux résultats	(742 471)	(530 112)	(1 272 583)	(924 238)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation	641 462	431 698	1 073 160	(2 732 660)
Gains de réévaluation cumulés à la fin	2 018 936	1 658 346	3 677 282	2 604 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université de Saint-Boniface
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	2 471 091	2 918 531
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	1 130 160	1 205 543
Contributions reportées comptabilisées aux revenus	(776 872)	(410 000)
	<u>2 824 379</u>	<u>3 714 074</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Comptes à recevoir et autres actifs	162 066	(138 426)
Comptes à payer et frais courus	34 011	(5 100)
Revenus reportés	37 348	90 449
	<u>3 057 804</u>	<u>3 660 997</u>
Activités de financement		
Contributions reportées – apports reçus	1 289 900	586 000
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(2 445 354)	(2 055 947)
Achats d'immobilisations	(1 637 776)	(1 453 306)
	<u>(4 083 130)</u>	<u>(3 509 253)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	264 574	737 744
Encaisse au début	1 176 314	438 570
Encaisse à la fin	<u>1 440 888</u>	<u>1 176 314</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables

Autorité et objectifs

L'Université de Saint-Boniface (l'« Université ») est constituée en corporation dans la province du Manitoba depuis 1871. L'Université est régie par son Bureau des gouverneurs sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface*, C.P.L.M. c. U150.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et elle bénéficie à ce titre de l'exonération d'impôt sur le revenu prévue à l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le capital de l'Université est composé des fonds suivants : Fonds non grevés d'affectations; Fonds grevés d'affectations; Fonds investis en immobilisations et Fonds de dotation. Il n'y a eu aucun changement à ce que l'Université considère être son capital depuis l'année précédente.

L'Université a pour objectifs de répondre aux besoins éducatifs de la collectivité francophone et de favoriser son mieux-être sur les plans linguistique, culturel, économique et social. Pour atteindre ces objectifs, elle offre, en français, une vaste gamme de possibilités en matière d'éducation et de recherche.

L'Université gère son capital afin de s'assurer de maintenir les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'Université veille aussi au maintien des ressources nécessaires pour répondre à ses obligations telles que les dépenses générales et administratives, les réparations majeures et l'achat des immobilisations requises.

Comptabilité par fonds

Les états financiers de l'Université ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif, comme prescrit par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (chapitre SP 4200).

L'Université a adopté la méthode de la comptabilité par fonds et a comptabilisé les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Il existe quatre fonds principaux à l'Université : le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés, le Fonds des immobilisations et le Fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement général

Le Fonds de fonctionnement général couvre la prestation des programmes et les activités administratives. Il est constitué des ressources non affectées et des subventions de fonctionnement affectées. Il s'étend notamment aux opérations et aux activités suivantes :

- secteur universitaire;
- école technique et professionnelle;
- éducation permanente;
- services à l'appui qui comprennent, entre autres, les opérations administratives, financières et informatiques ainsi que les services aux étudiants.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds affectés

Les Fonds affectés sont composés du Fonds grevé d'affectations d'origine interne, du Fonds grevé d'affectations d'origine externe ainsi que du Fonds de recherche. Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne représente des fonds réservés par le Bureau des gouverneurs pour divers besoins futurs. Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe est assujéti à des restrictions d'un donateur ou d'autres tiers. Le Fonds de recherche couvre la prestation des projets et des activités affectés à la recherche.

Fonds des immobilisations

Le Fonds des immobilisations représente les actifs nets de l'Université qui ne sont pas disponibles pour d'autres fins parce qu'ils ont été investis en immobilisations.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs, de dotation ou de dons, et dont le capital est maintenu intact selon les directives du testateur ou du donateur.

Constatation des revenus

Les apports affectés au fonctionnement général sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel les dépenses visées ont été engagées ou, selon le cas, au cours duquel l'activité ou le projet visé a pris fin. Les apports affectés dans le Fonds des immobilisations, dans les Fonds affectés et dans le Fonds de dotation, sont comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel ils ont été reçus.

Les accords de financement qui sont conclus, sous forme de billets à ordre, avec le ministère des Finances du Manitoba pour la construction ou l'acquisition d'immobilisations sont enregistrés comme des subventions d'immobilisations. Ces billets à ordre seront remboursés à partir du financement futur accordé par le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba. Le financement futur reçu du ministère en lien avec les billets à ordre pour couvrir les frais d'intérêts et les paiements du principal est exclu de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les subventions d'immobilisations, selon la méthode de comptabilité par fonds affectés, sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les apports destinés à la dotation sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation. Quant aux revenus de placement générés par les ressources du Fonds de dotation, puisqu'ils sont tous affectés, ils sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

L'Université classe ses instruments financiers à la juste valeur ou au coût amorti.

Juste valeur

Cette catégorie comprend l'encaisse, les instruments dérivés ainsi que les placements dans les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. L'Université a fait le choix de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût à l'achat puis détenus à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains de réévaluation, jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Lorsqu'ils sont réalisés, ils sont transférés et comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la diminution de la juste valeur est déterminée comme étant autre que temporaire, le montant de la perte est retiré des gains et des pertes de réévaluation cumulés et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Lorsque l'instrument financier est vendu, le montant accumulé dans les gains et les pertes de réévaluation cumulés associés à cet instrument est retiré de l'actif net et constaté à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Au cours de l'exercice, l'Université n'a fait l'acquisition d'aucun produit financier dérivé, que ce soit à titre d'instruments de couverture des risques de change ou de taux d'intérêt ou pour gérer les positions de change.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les comptes à recevoir ainsi que les comptes à payer et frais courus.

Ils sont initialement comptabilisés au coût, puis détenus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la déduction des pertes de valeur sur ces actifs financiers.

La réduction de valeur sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti est constatée lorsque le montant de la perte est connu avec une précision suffisante et qu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement. Les instruments financiers sont alors ajustés à leur valeur recouvrable nette, et la réduction de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Inventaires

Les achats de fournitures sont imputés à l'exercice au cours duquel ces achats ont lieu, et la valeur des inventaires à la fin de l'exercice n'est pas comptabilisée, car elle est jugée négligeable. L'Université n'exploite pas de librairie, et ses services alimentaires sont donnés à contrat au secteur privé.

1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises par l'Université sont comptabilisées au coût après l'amortissement cumulé, alors que celles qui sont reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, laquelle est établie comme suit :

Immeubles et améliorations	25-60 ans
Terrain de stationnement	20 ans
Équipement et ameublement	10 ans
Équipement informatique	5 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le Fonds des immobilisations.

Les acquisitions relatives à la bibliothèque (livres, périodiques, vidéodisques numériques, disques compacts, etc.) sont cataloguées et imputées à l'exercice au cours duquel ces acquisitions ont lieu. La collection de livres rares, dont la plupart constituent des dons, est inventoriée et assurée; toutefois, ces livres rares ne sont ni comptabilisés à titre d'immobilisations ni amortis. Aucune évaluation de la valeur des collections n'est disponible.

Œuvres d'art

L'Université reçoit quelquefois des dons en nature (œuvres d'art) qui sont comptabilisés comme équipement et ameublement à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Toutefois, ces dons en nature ne sont pas amortis. La valeur des dons en nature au 31 mars 2017 est de 160 450 \$ (160 450 \$ au 31 mars 2016).

Main-d'œuvre bénévole

Des bénévoles consacrent chaque année des centaines d'heures à collaborer aux programmes et aux activités de l'Université. Comme ces apports ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, ils ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Université.

Utilisation d'estimations

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers, et la valeur des revenus et des dépenses de l'exercice en cours. Des estimations ont notamment été faites pour déterminer la juste valeur des placements, le passif relatif aux congés rémunérés, la durée de la vie utile des immobilisations ainsi que la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction, au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

Régime de retraite des employés

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations que l'Université verse au régime sont passées comme dépenses l'année même des cotisations.

2. Marge de crédit

L'Université dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de 3,05 % au 31 mars 2017 (3,05 % au 31 mars 2016) majoré de 0,25 %. La marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté général de premier rang sur les actifs de l'Université, sauf l'immobilier. L'Université n'utilisait pas sa marge de crédit en date du 31 mars 2017 ni au 31 mars 2016.

3. Comptes à recevoir et autres actifs

	2017	2016
	\$	\$
Gouvernement fédéral	528 275	623 743
Gouvernement provincial	88 500	—
Frais étudiants	121 407	107 436
Divers	313 559	437 360
Provision pour créances douteuses	(96 167)	(72 408)
	955 574	1 096 131
Frais payés d'avance	158 088	179 597
	1 113 662	1 275 728

4. Placements

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse et marché monétaire	1 482 154	1 539 426
Titres à revenus fixes	18 723 368	16 472 456
Actions canadiennes	7 859 916	6 831 875
Actions étrangères – américaines	4 725 456	5 169 209
Actions étrangères – autres	8 038 958	7 362 457
Placements alternatifs	1 261 192	1 197 107
	42 091 044	38 572 530

Les titres à revenus fixes portent intérêt à des taux variant de 1,90 % à 6,63 % (de 1,95 % à 6,63 % en 2016) et viennent à échéance entre mars 2018 et juin 2108 (mai 2016 et juin 2108 en 2016).

Bien que l'Université ait des placements qui viennent à échéance dans moins d'un an, la direction a l'intention de réinvestir ces fonds directement. Pour cette raison, les placements sont regroupés dans la catégorie à long terme.

4. Placements (suite)

Les revenus de placement sont composés des intérêts, des dividendes et des gains nets réalisés, comme présenté ci-dessous :

	2017			2016
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	334 722	192 848	527 570	543 922
Dividendes	562 980	365 099	928 079	855 773
Gains nets réalisés	742 471	530 112	1 272 583	924 238
	1 640 173	1 088 059	2 728 232	2 323 933

5. Immobilisations

	Terrain	Immeubles et améliorations	Terrain de stationnement	Équipement et ameublement	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au début	480 330	33 732 857	952 389	7 336 005	2 914 013	45 415 594
Ajouts : achats	—	1 155 590	—	295 358	186 828	1 637 776
Moins : sorties	—	—	—	(34 352)	—	(34 352)
Solde à la fin	480 330	34 888 447	952 389	7 597 011	3 100 841	47 019 018
Amortissement cumulé						
Solde au début	—	10 345 262	326 448	5 791 435	2 494 069	18 957 214
Ajouts : amortissement	—	580 394	47 619	315 973	186 173	1 130 159
Moins : vente ou cession	—	—	—	(34 351)	—	(34 351)
Solde à la fin	—	10 925 656	374 067	6 073 057	2 680 242	20 053 022
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	480 330	23 962 791	578 322	1 523 954	420 599	26 965 996
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	480 330	23 387 595	625 941	1 544 570	419 944	26 458 380

6. Contributions reportées

Les contributions reportées sont constituées des apports de subventions qui ont été reçus aux fins d'activités et de projets particuliers, mais qui n'ont pas encore été dépensés. Le tableau ci-dessous présente sommairement l'évolution des contributions reportées :

	2017	2016
	\$	\$
Solde au début	767 500	591 500
Apports reçus	1 289 900	586 000
Virements aux revenus	(776 872)	(410 000)
Changement net	513 028	176 000
Solde à la fin	1 280 528	767 500

7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés

Avantages sociaux

Les obligations relatives aux avantages sociaux futurs, sauf le régime de retraite, se rapportent à l'assurance vie et invalidité de longue durée et à l'assurance médicale et dentaire des employés. Il s'agit de régimes d'assurance privés dont les primes sont assumées par l'Université et ses employés, selon le cas.

Congés rémunérés : jours accumulés de maladie

L'Université administre son propre régime d'assurance invalidité de courte durée, dont elle assume les frais à titre de congés pour cause de maladie ou d'accident. L'Université alloue à certains groupes d'employés un nombre précis de jours chaque année, qui servent de congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure, mais ces jours ne sont pas financièrement compensés au départ. Les employés peuvent accumuler leurs jours de maladie non utilisés durant l'année, jusqu'au maximum autorisé dans la convention collective ou le contrat de travail. Les jours de maladie accumulés peuvent être utilisés dans les années à venir dans la mesure où le temps requis par la maladie ou la blessure de l'employé ne dépasse pas l'allocation des jours de maladie accumulés par l'employé, jusqu'à un maximum de 180 jours. Les jours de congé de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont pris. L'obligation liée aux jours de maladie accumulés a été estimée par l'Université en fonction de l'utilisation historique et est comptabilisée dans les comptes à payer et frais courus.

Congés rémunérés : autres

Les dépenses relatives aux congés sabbatiques et aux études du personnel enseignant sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel ces congés sont pris.

Les congés annuels et administratifs des membres du personnel de l'Université sont comptabilisés lorsqu'ils sont dus.

7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés (suite)

Régime de retraite des employés

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») auquel les employés participent. L'Université verse des cotisations patronales, ce qui constitue sa seule obligation, car elle n'endosse aucune responsabilité quant au rendement des placements effectués dans le cadre du Régime.

Le Régime est conforme à la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* ainsi qu'aux règlements connexes. Le comité de retraite est responsable de l'administration du Régime. Ce comité est composé d'un membre ayant droit de vote et de deux membres sans droit de vote élus par les participants au Régime ou nommés par le syndicat, selon le cas. L'Université nomme au moins quatre représentants ayant droit de vote.

Le Régime a ses propres états financiers qui ne font pas partie des états financiers de l'Université.

L'actif net disponible pour le service des prestations du Régime au 31 décembre, sa fin d'année financière, a évolué comme suit :

	Au 31 décembre	
	2016	2015
	\$	\$
Actif net disponible pour le service de prestations au début	26 633 446	27 799 522
Cotisations		
Promoteur	1 377 671	1 319 933
Participants	1 377 671	1 319 933
Autres	41 819	57 534
Revenus de placement nets	1 528 130	1 246 187
Prestations versées	(3 896 404)	(5 109 663)
	428 887	(1 166 076)
Actif net disponible pour le service de prestations à la fin	27 062 333	26 633 446

Les cotisations patronales pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 se sont élevées à 1 364 571 \$ (1 334 231 \$ en 2016) et sont inscrites à titre de dépenses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. Engagements

Location d'équipement et contrats d'entretien

L'Université est locataire de pièces d'équipement et de services inhérents à ses activités. Les dates d'expiration des contrats visés s'échelonnent sur les cinq prochains exercices financiers. Les contrats ainsi exigibles s'élèvent à moins de 230 000 \$ par année.

Auto-assurance

L'Université est membre du Mécanisme d'assurance réciproque pour les universités canadiennes (CURIE), une coopérative d'auto-assurance qui comprend au-delà de 60 universités et collèges canadiens. CURIE assure les biens, la responsabilité civile et les risques d'erreurs et d'omissions de ses membres. Si les primes perçues et les réserves cumulées sont insuffisantes pour couvrir les dépenses et les réclamations des membres, l'Université pourrait se voir dans l'obligation de payer des sommes additionnelles.

9. Solde des fonds affectés

a) Les soldes des fonds affectés sont composés des fonds suivants :

				2017
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 9 b)	\$ (note 9 c)	\$ (note 9 d)	\$
Revenus				
Subventions fédérales	—	—	542 195	542 195
Autres revenus	—	—	55 616	55 616
Dons	—	531 094	—	531 094
	—	531 094	597 811	1 128 905
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	—	—	546 112	546 112
Matériel et autres	—	—	77 891	77 891
Déplacements et conférences	—	—	63 994	63 994
Bourses et prix	—	53 850	—	53 850
	—	53 850	687 997	741 847
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	477 244	(90 186)	387 058
Virements				
Intérêts	364 566	—	—	364 566
Allocations pour projets futurs	1 473 500	—	—	1 473 500
Allocations pour coûts indirects	—	—	(50 400)	(50 400)
Financement de projets	—	(50 000)	165 009	115 009
Reclassification de restrictions	—	(42 944)	—	(42 944)
Achats ou virements d'immobilisations	(1 069 500)	—	—	(1 069 500)
	768 566	(92 944)	114 609	790 231
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	768 566	384 300	24 423	1 177 289
Solde de fonds au début	15 535 194	921 172	482 901	16 939 267
Solde de fonds à la fin	16 303 760	1 305 472	507 324	18 116 556

9. Solde des fonds affectés (suite)

	2016			
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 9 b)	\$ (note 9 c)	\$ (note 9 d)	\$
Revenus				
Subventions fédérales	—	—	589 337	589 337
Autres revenus	—	—	112 758	112 758
Dons	—	538 098	—	538 098
	—	538 098	702 095	1 240 193
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	—	—	517 832	517 832
Matériel et autres	—	1 100	91 540	92 640
Déplacements et conférences	—	—	71 634	71 634
Bourses et prix	—	76 450	—	76 450
	—	77 550	681 006	758 556
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	—	460 548	21 089	481 637
Virements				
Intérêts	169 028	—	—	169 028
Allocations pour projets futurs	1 604 000	—	—	1 604 000
Financement de projets	(50 000)	(75 158)	50 000	(75 158)
Reclassification de restrictions	—	(63 716)	—	(63 716)
Achats ou virements d'immobilisations	(251 000)	—	—	(251 000)
	1 472 028	(138 874)	50 000	1 383 154
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	1 472 028	321 674	71 089	1 864 791
Solde de fonds au début	14 063 166	599 498	411 812	15 074 476
Solde de fonds à la fin	15 535 194	921 172	482 901	16 939 267

9. Solde des fonds affectés (suite)

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

	2017					2016	
	Bourses et prix	Campagnes futures/ Appariement de dons	Projets stratégiques	Projets d'immo- bilisations importants	Financement de transition de programmes et de services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent des revenus sur les dépenses avant virements	—	—	—	—	—	—	—
Virements							
Intérêts	67 475	22 645	30 844	179 787	63 815	364 566	169 028
Allocations pour projets futurs	—	—	—	1 473 500	—	1 473 500	1 604 000
Financement de projets	—	—	—	—	—	—	(50 000)
Achats ou virements d'immobilisations	—	—	—	(1 069 500)	—	(1 069 500)	(251 000)
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	67 475	22 645	30 844	583 787	63 815	768 566	1 472 028
Solde au début	2 933 706	984 568	1 341 046	7 501 315	2 774 559	15 535 194	14 063 166
Solde à la fin	3 001 181	1 007 213	1 371 890	8 085 102	2 838 374	16 303 760	15 535 194

9. Solde des fonds affectés (suite)

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne (suite)

Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne comprend des soldes de fonds qui font l'objet d'une affectation d'origine interne par le Bureau des gouverneurs. Ce fonds est issu de provisions établies pour divers besoins, situations et événements connus et imprévus.

Une politique du Bureau des gouverneurs régit la procédure relative à l'établissement, à la majoration et à la suppression de telles provisions et aux retraits qui en résultent. Selon la politique en vigueur, le Fonds grevé d'affectations d'origine interne porte intérêt au taux annuel de l'indice des prix à la consommation de 2,3 % (1,1 % en 2016). Cette mesure vise à protéger les soldes contre les effets de l'inflation.

Les principales catégories et la nature des affectations d'origine interne sont les suivantes :

Bourses et prix – Les produits financiers générés par le solde de ce fonds sont destinés à augmenter le montant annuellement disponible pour l'attribution des bourses étudiantes qui proviennent du Fonds grevé d'affectations d'origine externe, du Fonds de dotation ainsi que des subventions et des dons annuels.

Campagnes futures/Appariement de dons – Ces fonds sont prévus pour suppléer, au besoin, aux ressources disponibles dans le cadre de l'organisation d'une importante campagne de financement et au programme d'appariement de dons et de contributions.

Projets stratégiques – Ces fonds sont destinés à combler la différence entre les montants requis et les ressources disponibles dans le but de réaliser des projets ou d'entamer des projets de nature stratégique, mais de courte durée. Quoique non exhaustives, les catégories de projets suivantes ont été retenues :

- i) Recherche : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour effectuer les projets de recherche entrepris par les professeurs;
- ii) Bibliothèque : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour l'achat de matériel documentaire nécessaire dans le but d'appuyer l'enseignement et la recherche;
- iii) Recrutement, marketing, encadrement de la clientèle étudiante, soutien linguistique, programme de sécurité et autres projets de fonctionnement : les fonds destinés à suppléer, de façon ponctuelle, aux besoins de base dans une situation où les ressources disponibles sont insuffisantes.

Projets d'immobilisations importants – Ces fonds sont destinés au financement des étapes préliminaires de projets d'agrandissement des espaces physiques de l'Université, à la contribution d'une partie des coûts en capital d'un projet ou à l'acquisition de futures immobilisations.

Financement de transition de programmes et de services – Ces fonds sont destinés au maintien de certains programmes ou services pour une période de courte durée, touchés par une baisse dans le financement accordé par les gouvernements ou un retrait partiel ou total d'un financement donné.

c) Fonds grevé d'affectations d'origine externe

Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe comprend les dons reçus qui font l'objet d'une restriction par le donateur quant à leur utilisation, mais pour lesquels le capital n'est pas maintenu à perpétuité. Ce fonds comptabilise les dons reçus pour des projets d'infrastructure, des projets de recherche ou autres objectifs définis.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

9. Solde des fonds affectés (suite)

d) Fonds de recherche

Le Fonds de recherche comprend des subventions destinées ou réservées aux activités de recherche. Les subventions proviennent surtout du gouvernement fédéral, mais aussi d'autres sources publiques.

Conformément aux conditions prévues dans les ententes de financement, l'Université s'assure que toutes les subventions assujetties à des restrictions sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été reçues.

10. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend, entre autres, les fonds de familles, de fondations et de corporations. Il comprend les dons assujettis à des restrictions des donateurs et dont le capital est maintenu à perpétuité. Le revenu de placement généré par ces fonds doit être utilisé en accord avec les diverses intentions exprimées par les donateurs, par exemple pour les bourses et les prix accordés aux étudiants. L'Université a établi une politique visant à préserver la valeur réelle de ces fonds. Le montant du revenu pouvant être dépensé est limité et un montant est ajouté pour la préservation du capital. Le montant ajouté pour la préservation du capital peut varier d'année en année selon la variabilité des rendements annuels du capital investi, mais à long terme, ce montant viendra compenser l'effet cumulatif de l'inflation.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

11. Instruments financiers

	Juste valeur	Coût amorti	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	1 440 888	—	1 440 888	1 176 314
Comptes à recevoir	—	955 574	955 574	1 096 131
Placements	42 091 044	—	42 091 044	38 572 530
Comptes à payer et frais courus	—	(4 044 810)	(4 044 810)	(4 010 799)
	43 531 932	(3 089 236)	40 442 696	36 834 176

Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur en fonction de la manière dont la juste valeur est observable :

- Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

11. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur (suite)

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon la hiérarchie suivante :

				2017
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	1 440 888	—	—	1 440 888
Placements	22 106 484	19 984 560	—	42 091 044
	23 547 372	19 984 560	—	43 531 932
				2016
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	1 176 314	—	—	1 176 314
Placements	20 902 964	17 669 566	—	38 572 530
	22 079 278	17 669 566	—	39 748 844

Politique de placement

L'Université, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché et le risque de change. L'objectif de l'Université en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte couru par l'Université lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. L'Université est exposée principalement au risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse, les comptes à recevoir et les placements. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est bonne.

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – subventions est considéré comme négligeable puisque les sommes sont recevables des gouvernements provinciaux et fédéral.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – droits de scolarité et autres est limité, puisque les sommes viennent d’une grande base de clients et que le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu’il est dû. L’Université a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les évaluations et les hypothèses de la gestion concernant les conditions de marché courantes, l’analyse des clients et les tendances historiques de paiement.

Il y a concentration du risque en ce qui a trait aux placements lorsqu’une portion importante du portefeuille est constituée de placements dont les valeurs présentent des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les énoncés de la politique et les procédures de placement de l’Université, qui sont revus chaque année, spécifient les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque. L’Université veille à la santé financière de ses placements de manière continue avec l’aide de son comité de finances et d’audit, de son sous-comité de placements et de ses conseillers en placement.

Aux 31 mars, le classement par échéances des comptes à recevoir est le suivant :

	2017	2016
	\$	\$
Courant	356 428	610 103
De 30 à 59 jours	226	918
De 60 à 89 jours	256 625	261 533
90 jours et plus	438 462	295 985
	1 051 741	1 168 539

Risque du marché

Le risque du marché correspond au risque de variation de la juste valeur d’instruments financiers découlant d’une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d’intérêt, les taux de change et leur volatilité.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d’intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie ou la juste valeur des instruments financiers. L’Université est exposée à ce risque lorsqu’elle investit dans des instruments financiers portant un taux d’intérêt. Les placements sont alors exposés au risque que leur juste valeur fluctue en raison de changements dans les taux d’intérêt du marché.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition de l'Université au risque de taux d'intérêt lié aux placements comptabilisés à la juste valeur, classés par échéances :

	2017	2016
	\$	\$
Moins de 90 jours	119 100	384 298
90 jours à un an	784 025	—
Plus de un an à 5 ans	3 024 055	3 525 777
Plus de 5 ans à 10 ans	3 999 242	4 776 045
Plus de 10 ans	5 036 934	5 069 353
Sans échéance	5 760 012	2 716 983
	18 723 368	16 472 456

	2017	2016
	\$	\$
Placements associés à un taux d'intérêt	18 723 368	16 472 456
Placements non associés à un taux d'intérêt	23 367 676	22 100 074
	42 091 044	38 572 530

Au 31 mars 2017, une fluctuation de 0,50 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables étant restées constantes, aurait un impact estimé sur la juste valeur des instruments à revenu fixe de 515 000 \$ (620 000 \$ au 31 mars 2016).

Risque de change

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères se répercuteront sur la valeur, en dollars canadiens, de tout titre négociable détenu par l'Université. Au 31 mars 2017, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains, ainsi que des placements en dollars américains (voir la note 4 pour le détail des placements). Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport au dollar américain et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, la juste valeur des actifs aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 80 941 \$ (88 812 \$ au 31 mars 2016). Dans les faits, les résultats seront différents de cette analyse de sensibilité.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur de l'instrument financier. Les placements de l'Université sont soumis aux fluctuations normales de marché et aux risques inhérents à l'investissement dans les marchés.

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des titres dans son portefeuille de placements, étant donné que des variations de prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

La majorité des placements sont maintenus à long terme pour soutenir le Fonds de fonctionnement général et le Fonds de dotation. Ces placements sont principalement des actions, des obligations ainsi que des titres du marché monétaire et sont donc exposés au risque de prix autre de par leur nature.

L'Université gère le risque de prix autre au moyen de sa politique de placement, qui précise les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque tout en obtenant des rendements d'investissement à long terme qui répondent à ses besoins.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de flux de trésorerie lorsqu'elles sont dues. L'Université réduit ce risque grâce à la gestion de ses activités en surveillant les sorties de trésorerie attendues au moyen de son processus de budgétisation, et le maintien de placements qui peuvent être convertis en espèces lorsqu'un flux de trésorerie inattendu survient.

Le tableau suivant présente l'échéance des obligations contractuelles non actualisées des flux de trésorerie liés aux passifs financiers :

	2017	2016
	\$	\$
De 0 à 12 mois	3 520 697	3 523 066
De un an à 5 ans	524 113	487 733
Plus de 5 ans	—	—
	4 044 810	4 010 799